



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE  
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**n° 07 du 01 février 2019**

**- Hebdo -**

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés peuvent être consultés  
auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée**

**SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES**

# **SOMMAIRE**

**n°7 du 1 février 2019**

**- Hebdo -**

## **SGAR**

Arrêté 9 du 30 janvier 2019 portant dissolution du Groupement d'Intérêt Public « Technocampus »

## **ARS**

Arrêté ARS/PDL/DT85/Parcours 106 du 4 janvier 2019 portant composition de la conférence territoriale de santé de la Vendée

Arrêté ARS-PDL-DG-2019-001 du 14 janvier 2019 Habilitant Madame Valérie JOUET, inspectrice hors classe de l'action sanitaire et social, à constater des infractions dans le cadre des missions de contrôle relevant de son champ de compétence

Arrêté ARS/PDL/DATA/DS/2019/2 du 25 janvier 2019 relatif à la composition de la conférence régionale de santé et de l'autonomie Pays de la Loire

Arrêté ARS/PDL/DATA/DS/2019/3 du 25 janvier 2019 relatif à la composition de la commission spécialisée de l'organisation des soins de la conférence régionale de santé et de l'autonomie Pays de la Loire

Arrêté ARS/PDL/DATA/DS/2019/4 du 25 janvier 2019 relatif à la composition de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de l'organisation des soins de la conférence régionale de santé et de l'autonomie Pays de la Loire

Arrêté ARS/PDL/DATA/DS/2019/5 du 25 janvier 2019 relatif à la composition de la commission spécialisée de prévention de la conférence régionale de santé et de l'autonomie Pays de la Loire

Arrêté ARS/PDL/DATA/DS/2019/6 du 25 janvier 2019 relatif à la composition de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers de la conférence régionale de santé et de l'autonomie Pays de la Loire

## **MNC – Antenne de Rennes**

Arrêté modificatif 4 du 28 janvier 2019 portant modification de la composition du conseil départemental de Maine-et-Loire au sein du conseil d'administration de l'union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales des Pays de la Loire

## **Rectorat Région Académique Pays de la Loire - Académie de Nantes**

Arrêté du 26 janvier 2019 portant nomination des membres constituant les conseils de discipline départementaux de l'académie de Nantes

Secrétariat Général  
pour les Affaires Régionales  
Région Pays de la Loire



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Préfecture de la région Pays de la Loire  
Direction de la citoyenneté et de la légalité  
Service juridique régional  
Affaire suivie par M. Thierry OLLIVEAU  
☎ : 02.40.41.47.05  
Fax: 02.40.41.47.09  
courriel : [pref-juridique@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-juridique@loire-atlantique.gouv.fr)

ARRÊTÉ N° 9 du 30 JAN. 2019  
portant dissolution du groupement d'intérêt public «Technocampus»

Le préfet de la région Pays de la Loire  
Chevalier de la Légion d'Honneur

- VU la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 modifiée de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, notamment son chapitre II ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action de l'Etat dans les régions et les départements ;
- VU le décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012 modifié relatif aux groupements d'intérêt public ;
- VU le décret du 7 novembre 2018 portant nomination de Monsieur Claude d'HARCOURT, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique ;
- VU la décision de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique en date du 28 juin 2008 portant approbation de la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé « Groupement pour soutenir les études dans le domaine des matériaux composites (GEMAC) » ;
- VU l'arrêté SGAR n° 76 du 17 avril 2014 portant approbation de la convention constitutive modifiée du groupement d'intérêt public « Technocampus » ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2018/SGAR/753 du 29 novembre 2018 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Christophe BOURSIN, secrétaire général pour les affaires régionales de la région Pays de la Loire ;
- VU l'article 26 de la convention constitutive du 22 janvier 2014 du groupement d'intérêt public « Technocampus » ;
- VU le relevé de décisions de l'assemblée générale du groupement d'intérêt public (G.I.P) Technocampus du 27 novembre 2018 décidant notamment de la dissolution du G.I.P ;
- SUR proposition de Monsieur le secrétaire général pour les affaires régionales ;

## ARRÊTE

**Article 1 :** La dissolution du groupement d'intérêt public « Technocampus » est approuvée.

**Article 2 :** Le secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le 30 JAN. 2019

Pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général pour les affaires régionales

  
Jean-Christophe BOURSIN

Un recours administratif peut être formé à l'encontre du présent arrêté, par courrier recommandé avec accusé de réception, dans un délai de deux mois. Il peut prendre la forme d'un recours gracieux qui devra être adressé à la préfecture de la région des Pays de la Loire 6, quai Ceineray, BP 33515, 44035 Nantes cedex 1 ou d'un recours hiérarchique qui devra être adressé au ministère de l'intérieur, place Beauvau, 75800 Paris cedex 08. En l'absence de réponse dans le délai de deux mois à compter de la date de réception du recours, celui-ci doit être considéré comme rejeté.

Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Nantes (6, allée de l'île Gloriette, CS 24111, 44041 Nantes cedex 1) dans les deux mois suivant la publication du présent arrêté ou en cas de recours administratif dans les deux mois suivant son rejet. La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Agence Régionale de Santé  
des Pays de la Loire

**ARRETE ARS/PDL/DT85/Parcours 106**

**relatif à la composition du Conseil territorial de santé de Vendée**

*annule et remplace l'arrêté n° ARS/PDL/DT85/APT 2018/051 relatif à la composition  
du Conseil territorial de santé de Vendée*

**Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire,**

Vu le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, L. 1434-10, L. 1434-11 et R. 1434-33.

Vu la loi n° 2016-41 du 26 Janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article L. 1434-11 de la section 3 de son article 158,

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 Juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé,

Vu l'arrêté du 03 Août 2016 relatif à la composition du Conseil territorial de santé,

Vu l'arrêté n° ARS-PDL/DG-2016/030 de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé des Pays de Loire définissant les territoires de santé de la région des Pays de Loire,

Vu le décret du 22 septembre 2017 portant nomination de M. Jean-Jacques COIPLÉ, en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017,

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 du décret n° 2016-1024 susvisé,

Sur proposition des organismes concernés,

Sur proposition du Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire,

**ARRETE**

**Article 1 :** Le Conseil territorial de santé est ainsi composé :

**Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé.**

*a. Au plus six représentants des établissements de santé*

*↻ Au plus trois représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements*

- Titulaire : M. Francis SAINT-HUBERT – Directeur Général du Centre Hospitalier Départemental de Vendée (la Roche-sur-Yon)  
Suppléant : Mme Frédérique LABRO GOUBY – Directrice du Centre Hospitalier Loire Vendée Océan (Challans)
- Titulaire : M. Alain FOLTZER – Directeur du groupe 3H  
Suppléant : Mme Daphné ROYAL – Directrice de la clinique Porte Océane (Sables d'Olonne)
- Titulaire : M. Eric BREANT – Directeur de « la Chimotaie », MGEN (Cugand)  
Suppléant : Mme Valérie PARIS – Directrice EVEA

☞ **Au plus trois présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement**

- Titulaire : Dr Philippe FEIGEL – Président de CME CHD de Vendée  
Suppléant : Dr Bertrand ISAAC – Président de CME CH Loire Vendée Océan
- Titulaire : Dr Pascale TARDIVEL – Président de CME Clinique St Charles, La Roche-sur-Yon  
Suppléant : Dr Olivier EMPINET – Président de CME Clinique sud Vendée
- Titulaire : Dr Frédéric BONTEMPS – Président de CME HAD de Vendée  
Suppléant : *en attente de désignation*

**b. Au plus cinq représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux**

- Titulaire : M. Thierry DEMAY – Directeur des maisons de retraite Ste Sophie (la Gaubretière) et St Joseph (la Verrie), sur proposition conjointe de l'URIOPPS et de la FEHAP  
Suppléant : Mme Bénédicte BESSON – Directrice AMAD (St Gilles Croix de Vie), sur proposition conjointe de l'URIOPPS et de la FEHAP
- Titulaire : Mme Odile VINEL – Directrice EHPAD les Jardins d'Olonne (Olonne-sur-Mer), sur proposition du SYNERPA  
Suppléant : Mme Solange THOMAS – Directrice EHPAD le Logis des Olonnes (Château d'Olonne), sur proposition du SYNERPA
- Titulaire : Mme Maryvonne DURANCEAU – Directrice EHPAD Château-Guibert, sur proposition de la FHF  
Suppléant : M Youen CARPO, Directeur de l'Hôpital de Noirmoutier, sur proposition de la FHF
- Titulaire : M. Patrick SORIA – Directeur Général de l'ADAPEI-ARIA 85, sur proposition conjointe de NEXEM et de l'URIOPSS  
Suppléant : M. Emmanuel BONNEAU – Directeur Général de l'association Handi-Espoir, sur proposition conjointe de NEXEM et de l'URIOPSS
- Titulaire : M. Franck PECQUEUR – Directeur général de l'AREAMS, sur proposition conjointe de NEXEM et de l'URIOPSS  
Suppléant : M. Paul-Sylvain CAMO – Directeur de l'Association des Paralysés de France Pays de la Loire, sur proposition conjointe de NEXEM et de l'URIOPSS

**c. Au plus trois représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité**

- Titulaire : Mme Elise QUELENNEC – Directrice territoriale IREPS 85  
Suppléant : M Emmanuel DEMIGNE – Directeur de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA 85)
- Titulaire : Dr Jacques BERRUCHON – Association Terres et Rivières  
Suppléant : *en attente de désignation*
- Titulaire : M. Pierre SELLES – administrateur de la Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion Sociale des Pays de la Loire  
Suppléant : M. Olivier GARREAU – Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion Sociale des Pays de la Loire

**d. Au plus six représentants des professionnels de santé libéraux**

**↪ Au plus trois médecins**

- Titulaire : Dr Pascal ARRIVE – Union Régionale des Médecins Libéraux, Olonne-sur-Mer  
Suppléant : Dr Christophe LOPEZ – Union Régionale des Médecins Libéraux, Olonne-sur-Mer
- Titulaire : Dr Philippe COLLEN – Union Régionale des Médecins Libéraux, Saint-Philbert-de-Bouaine  
Suppléant : Dr Teddy BOURDET – Union Régionale des Médecins Libéraux, Beaulieu-sous-la-Roche
- Titulaire : Dr Jacques LEGROUX – Union Régionale des Médecins Libéraux, Fontenay-le-Comte  
Suppléant : Dr Christophe PEPIN – Union Régionale des Médecins Libéraux, Saint-Gilles-Croix-de-Vie

**↪ Au plus trois représentants des autres professionnels de santé**

- Titulaire : *En attente de désignation – URPS infirmiers*  
Suppléant : *En attente de désignation - URPS infirmiers*
- Titulaire : Dr Dominique BRACHET – URPS chirurgiens-dentistes  
Suppléant : Mme Cécile VERHAEGHE – URPS pharmaciens
- Titulaire : Mme Julie CABAL – URPS orthophonistes  
Suppléant : M. Gilles ROUY – URPS masseurs-kinésithérapeutes

**e. Un représentant des internes en médecine**

- Titulaire : M. Matthieu MARTIN, Président du SIMGO  
Suppléant : Mme COSTANZA Sarah, secrétaire du SIMGO

**f. Au plus cinq représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale :**

**↪ des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé**

- Titulaire : M. Nicolas SAILLOUR  
Suppléant : Mme Florence ROMANO
- Titulaire : M. Luc HUBELE  
Suppléant : Mme Estelle MIOSSEC
- Titulaire : M. Gilles BARNABE  
Suppléant : M. Laurent RUNIGO

**↪ des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires**

- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*

**↪ des communautés psychiatriques de territoire**

- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*

**g. Au plus un représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile**

- Titulaire : Mme Alexandra MOREAU – HAD Vendée  
Suppléant : M. Yves PIERRE – HAD Vendée

**h. Au plus un représentant de l'ordre des médecins**

- Titulaire : Dr Emmanuel BRANTHOMME  
Suppléant : Dr Reza CHARIFI

**Collège 2 : Usagers et associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé**

**a. Au plus six représentants des usagers des associations agréées au niveau régional conformément à l'article L. 1114-1 du Code de la Santé Publique**

- Titulaire : M. Claude BOURMAUD – UFC QUE CHOISIR 85  
Suppléant : Mme Josyane MERCERON - UFC QUE CHOISIR 85
- Titulaire : Mme Janine BRISSEAU – Association des Paralysés de France – délégation 85  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : Mme Geneviève MAGNIEZ – Lutte contre le cancer  
Suppléant : Mme Véronique POZZA – association TRANSHEPATE
- Titulaire : M. Michel BAROTIN – Alcool assistance  
Suppléant : Mme Dominique BUTREAU-PINEL – UNAFAM 85
- Titulaire : M. Daniel PAPIN – France rein  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : M. Alain GAPAILLARD – Les métives, EVEA  
Suppléant : M. Jean-Paul OIRY – UDAF Vendée

**b. Au plus quatre représentants des usagers des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées**

- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*

**Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements, du territoire de démocratie sanitaire concerné**

**a. Au plus un conseiller régional**

- Titulaire : M. Antoine CHEREAU – Vice-Président du Conseil Régional  
Suppléant : M. Laurent CAILLAUD – Conseiller régional

**b. Au plus un représentant du conseil départemental**

- Titulaire : Mme Marie-Jo CHATEVAIRE  
Suppléant : Mme Isabelle MOINET

**c. Au plus un représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile**

- Titulaire : Dr Edwige VERDON  
Suppléant : Mme Christèle PONDEVIE

**d. Au plus deux représentants des communautés de communes**

- Titulaire : M. Maxence DE RUGY – Président Communauté de communes Vendée Grand Littoral  
Suppléant : Mme Véronique BESSE - Présidente Communauté de communes du Pays des Herbiers
- Titulaire : M. Éric RAMBAUD - Président Communauté de communes du Pays de la Châtaigneraie  
Suppléant : M. Thierry RICARDEAU - Vice-président Challans Gois Communauté

**e. Au plus deux représentants des communes**

- Titulaire : Mme Anne-Marie COULON – Maire de Mouzeuil-Saint-Martin  
Suppléant : M. Paul BOUDAUD – Maire de Saint-Fulgent
- Titulaire : M. Noël FAUCHER – Maire de Noirmoutier  
Suppléant : Mme Isabelle RIVIERE – Maire des Treize-Septiers

**Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**

**a. Au plus un représentant de l'Etat dans le département du ressort du conseil territorial de santé**

- Titulaire : Mme Annick PÂQUET – Sous-Préfète de Fontenay-le-Comte  
Suppléant : Mme Christelle GUERRERO – Sous-préfecture de Fontenay-le-Comte

**b. Au plus deux représentants des organismes de sécurité sociale situés dans le ressort du conseil territorial de santé**

- Titulaire : M. Bernard LEVACHER – Mutualité Sociale Agricole  
Suppléant : M. Pierre GODET – Régime Social des Indépendants
- Titulaire : M. Philippe MARAIS – Caisse Primaire d'Assurance Maladie 85  
Suppléant : Mme Marie BROUSSEAU – Caisse Primaire d'Assurance Maladie 85

**Collège 5 : Deux personnalités qualifiées**

- M. Jean-François BABIN – Directeur de la clinique Sud-Vendée (Fontenay-le-Comte), Groupe Harmonie Mutuelle
- Mme Corinne WILLIAMS-SOSSLER – Directrice Générale du Centre Hospitalier Georges Mazurelle

**Article 2 :** La durée du mandat des membres des conseils territoriaux de santé est de cinq ans, renouvelable une fois.

**Article 3 :** Nul ne peut siéger au sein des conseils territoriaux de santé à plus d'un titre.

**Article 4 :** La qualité de membre se perd lorsque la personne intéressée cesse d'exercer le mandat ou les fonctions au titre desquels elle a été élue ou désignée. Lorsqu'un membre cesse d'exercer ses fonctions avant l'expiration de son mandat, il est remplacé par une personne désignée dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

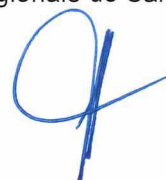
**Article 5 :** Tout membre qui, sans motif légitime, s'abstient pendant un an d'assister aux séances du conseil est réputé démissionnaire. Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé constate cette démission et la notifie à l'intéressé, qui est remplacé par une personne désignée dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

**Article 6 :** Le Directeur Général adjoint de l'Agence Régionale de santé Pays de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Pays de la Loire.

Nantes, le

04 JAN. 2019

Le Directeur Général  
de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire,



Jean-Jacques COIPLLET

## ARRETE n° ARS-PDL-DG-2019-001 du 14/01/2019

Habilitant **Mme Valérie JOUET**, Inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale,  
à constater des infractions dans le cadre des missions de contrôle  
relevant de son champ de compétence

**Le directeur général de l'agence régionale de santé Pays de la Loire,**

Vu le Code de la santé publique, et notamment les articles L 1421-1, L 1431-1, L1431-2,  
L 1432-2, L1435-7, R 1312-1 et R 1421-15 ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L 313-13 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients,  
à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n° 2007-75 du 22 janvier 2007 relatif à l'habilitation des agents de l'Etat et des  
collectivités territoriales chargés de constater les infractions en matière de contrôle sanitaire  
et modifiant le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de  
santé ;

Vu le décret n° 2011-70 du 19 janvier 2011 fixant les conditions de désignation des  
inspecteurs et contrôleurs des agences régionales de santé et relatif au contrôle des  
établissements et services médico-sociaux et de certains lieux de vie et d'accueil ;

Vu le décret du 22 septembre 2017 nommant Monsieur Jean-Jacques COIPLLET directeur  
général de l'ARS pays de la Loire à compter du 1er octobre 2017,

## ARRETE :

### ARTICLE 1

Mme Valérie JOUET, Inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale, est habilitée dans le cadre de ses compétences à constater les infractions mentionnées ci-dessous dans les limites territoriales de la région des Pays de la Loire :

- lutte contre le tabagisme (articles L 3512-4 et R 3512-4 du Code de la santé publique) ;
- livre troisième de la première partie du Code de la santé publique : protection de la santé et environnement (articles L 1312-1 et R 1312-1) ;
- infractions prévues par le Code de l'action sociale et des familles (article L 313-13) ;
- établissements de santé et médico-sociaux (articles L 1421-1 et suivants du Code de la santé publique et R 313-34 du Code de l'action sociale et des familles), y compris recueil des témoignages du personnel de l'établissement ou du service, ainsi que des usagers ou de leurs familles, hors mise en cause de la santé et de l'intégrité physique des personnes.

### ARTICLE 2

Mme Valérie JOUET, Inspectrice de l'action sanitaire et sociale, prêtera serment dans les conditions fixées par l'article R 1312-5 du Code de la santé publique.

Mention de cette assermentation sera portée sur la carte professionnelle de l'agent.

### ARTICLE 3

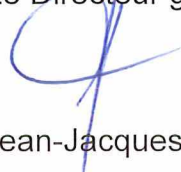
Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région des Pays de la Loire.

### ARTICLE 4

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa notification pour l'intéressée ou de sa publication pour les tiers.

Nantes, le 14 janvier 2019

Le Directeur général,



Jean-Jacques COIPLLET

**ARRETE ARS/PDL/DATA/DS/2019/2**

modifiant l'arrêté ARS/PDL/DATA/DS/2018/32

**relatif à la composition de la conférence régionale de santé  
et de l'autonomie Pays de la Loire**

- VU les articles L 1432-4 et L 1434-17 du code de la santé publique ;
- VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé,
- VU le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie ;
- VU le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU le décret n° 2015-1879 du 30 décembre 2015 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie
- VU le décret du 22 septembre 2017 portant nomination de Monsieur Jean-Jacques COIPLÉ, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire à compter du 1er octobre 2017 ;
- Sur proposition des organismes concernés ;
- Sur proposition du Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire ;

**ARRETE**

**Article 1**

La conférence régionale de santé et de l'autonomie dont les missions sont définies par le décret du 31 mars 2010, est ainsi composée :

**Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales**

**a) Trois conseillers régionaux**

- Titulaire : **Mme Catherine DEROCHE**, conseillère régionale  
Suppléant : **Mme Sabrina GARNIER**, secrétaire du conseil régional  
Suppléant : **M. Maxence DE RUGY**, conseiller régional
  
- Titulaire : **Mme Marie-Cécile GESSANT**, conseillère régionale  
Suppléant : **M. Maurice PERRION**, vice-président du conseil régional  
Suppléant : **Mme Anne BEAUCHEF**, conseillère régionale
  
- Titulaire : **M. Dominique AMIARD**, conseiller régional  
Suppléant : **Mme Emmanuelle BOUCHAUD**, conseillère régionale  
Suppléant : **Mme Sophie BRINGUY**, secrétaire du conseil régional

**b) Le président du conseil départemental, ou son représentant**

- **Mme Annaïg COTONNEC**, vice-présidente vieillissement et personnes âgées du conseil départemental de Loire-Atlantique, en qualité de titulaire et **Mme Claire TRAMIER**, vice-présidente personnes en situation de handicap du conseil départemental de Loire-Atlantique, en qualité de suppléante.
- **Mme Marie-Pierre MARTIN**, vice-présidente du conseil départemental de Maine-et-Loire, en qualité de titulaire et **Mme Maryvonne MARTIN**, conseillère départementale en qualité de suppléante
- **Mme Marie-Cécile MORICE**, vice-présidente du conseil départemental de la Mayenne
- Représentant du conseil départemental de la Sarthe : *en attente de désignation*
- **Mme Marie-Jo CHATEVAIRE**, vice-présidente du conseil départemental de la Vendée

**c) Trois représentants des groupements de communes du ressort**

- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*

**d) Trois représentants des communes du ressort**

- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*

## Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

### a) Huit représentants des associations agréées au titre de l'article L 1114-1

- Titulaire : **M. Gérard ALLARD**, coordinateur régional santé, UFC que choisir  
Suppléant : **M. Pierre BESNARD**, responsable de la commission santé UFC Que Choisir de la Sarthe  
Suppléant : **Mme Dominique MOULIN**, responsable de la commission santé UFC Que Choisir Saint Nazaire
- Titulaire : **M. Auguste CHARRIER**, vice-président d'Alcool assistance Pays de la Loire  
Suppléant : **M. Raphaël BARBOT**, représentant de la FNATH association des accidentés de la vie  
Suppléant : **Mme Florence FOURMONT**, présidente de l'APEI Sablé Solesme
- Titulaire : **M. Gaël GOURMELEN**, coordinateur AIDES Région Pays de la Loire  
Suppléant : **Mme Françoise ANTONINI**, représentante de l'Alliance maladies rares Pays de la Loire  
Suppléant : **M. Philippe BRUN**, Président de l'Association des Malades du Syndrome de McCune-Albright et de Dysplasie Fibreuse des Os (ASSYMCAL)
- Titulaire : **Mme Anne HIEGEL**, représentante de l'association France Rein Pays de la Loire  
Suppléant : **Mme Françoise GUERIN-GIACALONE**, directrice du service régional, AFM Pays de la Loire  
Suppléant : **M. Yves MOULLEC**, représentant de l'association A la recherche du souffle
- Titulaire : **M. André HERVOUET**, coordinateur des associations de diabétiques des Pays de la Loire  
Suppléant : **Mme Rolande DOUCET**, représentante de la confédération syndicale des familles  
Suppléant : **M. Paul CHOISNET**, Président de France Alzheimer Mayenne
- Titulaire : **M. François LEGENTILHOMME**, représentant de l'URAF des Pays de la Loire  
Suppléant : **Mme Odile GOMBAULT**, vice-présidente de l'URAF des Pays de la Loire  
Suppléant : **Mme Annie LEVEILLER**, administrateur de l'UDAF de Loire-Atlantique
- Titulaire : **Mme Geneviève MAGNIEZ**, représentante de la Ligue contre le cancer  
Suppléant : **Mme Marie-Christine LARIVE**, représentante de la Ligue contre le cancer  
Suppléant : **M. Pierre PABOT du CHATELARD**, représentant de la Ligue contre le cancer
- Titulaire : **Mme Christelle MOYON**, vice-présidente d'Autisme-Fédération Bretagne Pays de la Loire  
Suppléant : **M. Francis VEL**, représentant de Bucodes / Surdifrance, vice-président de Surdi49.  
Suppléant : **Mme Martine ROUTON**, représentante de l'association Valentin Haüy (AVH), aide aux aveugles et malvoyants

### b) Quatre représentants des associations de retraités et personnes âgées, désignés sur proposition des conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie

- Titulaire : **M. René PAVAGEAU**, représentant de l'union nationale des syndicats autonomes, CDMCA 44  
Suppléant : **Mme Catherine OLIVIER**, représentante de l'union départementale CFDT, CDMCA 44  
Suppléant : **M. Daniel GERARD**, représentant de la Mutualité française, CDMCA 44
- Titulaire : **M. Jean MYLONAS**, représentant de la Croix rouge Française, CDCA 49  
Suppléant : **M. Roger RAUD**, représentant de l'union syndicale des retraités CGT, CDCA 49  
Suppléant : *En attente de désignation*

- Titulaire : **M. Jacques FOURGEAUD**, représentant de la fédération générale des retraités de la fonction publique, CDCA 53  
Suppléant : **M. Bernard LECLERC**, représentant de la Génération Mouvement, CDCA 53  
Suppléant : **M. Michel LOUAIL**, représentant de la confédération française des retraités, CDCA 53
- Titulaire : **Mme Marie-Hélène GAVREL**, représentante de France Alzheimer Vendée, CDCA 85  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*

**c) Quatre représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée, désignés sur proposition des conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie**

- Titulaire : **Mme Denyse LE BERRE**, représentante de France handicap APF, CDMCA 44  
Suppléant : **Mme Isabelle FRAPPIER**, représentante de l'association des familles de traumatisés crâniens et cérébrolésés de Vendée – AFTC  
Suppléant : **M. Thierry CRAIPEAU**, représentant de France handicap APF, CDCA 85
- Titulaire : **M. Pierre GIRAUD**, délégué régional de l'UNAFAM, Pays de la Loire  
Suppléant : **M. Mamady KABA**, représentant de l'association départementale des infirmes moteurs cérébraux (ADIMC) Sarthe  
Suppléant : **M. Bernard BRIERE**, représentant de l'UNAFAM, CDCA 53
- Titulaire : **M. Rémi TURPIN**, représentant de l'APAJH, CDMCA 44  
Suppléant : **Mme Claire-Isabel DOREAU-KNINDICK**, représentante de l'association des parents d'enfants dyslexiques  
Suppléant : **Mme Sophie BIETTE**, représentante de l'ADAPEI, CDMCA 44
- Titulaire : **M. Jean-Pierre MALLET**, représentant de l'ADAPEI, CDCA 53  
Suppléant : **M. Michel VINSONNEAU**, représentant de l'association Handicap'Anjou, CDCA 49  
Suppléant : **Mme Corinne LOVI**, représentante de l'association Autisme 49, CDCA 49

**Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé**

- Titulaire : **Pr Jacques DUBIN**, Président du conseil territorial de santé du Maine et Loire  
Suppléant : **M. René MEISNEROWSKI**, représentant du conseil territorial de santé du Maine et Loire  
Suppléant : **M. Gilles GALOPIN**, représentant du conseil territorial de santé du Maine et Loire
- Titulaire : **M. Ludovic HUSSE**, représentant du conseil territorial de santé de la Mayenne  
Suppléant : **Mme Corinne WILLIAMS-SOSSLER**, représentante du conseil territorial de santé de la Vendée  
Suppléant : *En attente de désignation*

- Titulaire : **M. Edouard. PETIT**, représentant du conseil territorial de santé de la Sarthe
- Suppléant : **Dr Philippe FEIGEL**, représentant du conseil territorial de santé de la Vendée
- Suppléant : *En attente de désignation*
  
- Titulaire : **M. Antoine CHEREAU**, Président du conseil territorial de santé de la Vendée
- Suppléant : **Dr Philippe COLLEN**, Vice-président du conseil territorial de santé de la Vendée
- Suppléant : **M. Erwann DELEPINE**, Vice-président du conseil territorial de santé de Loire Atlantique

#### **Collège 4 : Partenaires sociaux**

##### **a) Cinq représentants des organisations syndicales de salariés**

- Titulaire : **M. Claude GUIHENEUF**, représentant CFDT
- Suppléant : **Mme Nelly GUICHET ROCHARD**, représentante CFDT
- Suppléant : *En attente de désignation*
  
- Titulaire : **M. Michel HAARDT**, représentant CFE-CGC
- Suppléant : **Mme Martine BARRAULT**, représentante CFE-CGC
- Suppléant : **M. Pascal ROBERT**, représentant CFE-CGC
  
- Titulaire : **M. Gilles LATOURNERIE**, représentant CFTC
- Suppléant : **M. David ALLET**, représentant CFTC
- Suppléant : **M. Jean-Pierre BOISNEAU**, représentant CFTC
  
- Titulaire : **M. Dominique GUIHARD**, représentant CGT
- Suppléant : **Mme Géraldine FOREAU**, représentante CGT
- Suppléant : **M. Jean-Yves LEHUEDE**, représentant CGT
  
- Titulaire : **M. Jean-Jacques PEAUD**, représentant CGT-FO
- Suppléant : **M. Patrick BOURASSEAU**, représentant CGT-FO
- Suppléant : **Mme Sylvie GOULET**, représentante CGT-FO

##### **b) Trois représentants des organisations professionnelles d'employeurs**

- Titulaire : **M. Denis BAUDINAUD**, représentant MEDEF
- Suppléant : **M. Pierre-Marie VIAUD**, représentant MEDEF
- Suppléant : **M. Norbert PADILLA**, représentant MEDEF
  
- Titulaire : **M. Luc ANDRE**, représentant CGPME
- Suppléant : **M. Pascal BRAGUIER**, représentant CGPME
- Suppléant : *En attente de désignation*

- Titulaire : **M. Georges HAMONET**, représentant UPA  
Suppléant : **M. Gervais BARRE**, représentant UPA  
Suppléant : *En attente de désignation*

**c) Un représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales**

- Titulaire : **M. Michel GOUGEON**, vice-président de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire  
Suppléant : **M. Jean-François GENDRON**, Président de la CCI Nantes Saint Nazaire  
Suppléant : *En attente de désignation*

**d) Un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles**

- Titulaire : **Mme Anne GAUTIER**, représentante de la chambre de l'agriculture  
Suppléant : **Mme Georgette ROUSSELET**, représentante de la chambre de l'agriculture  
Suppléant : *En attente de désignation*

**Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales**

**a) Deux représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité**

- Titulaire : **Mme Sylvie CHAPELAIS**, déléguée régionale de Médecins du monde  
Suppléant : **M. Claude PERRINELLE**, président de la délégation départementale de la Sarthe de la Croix-Rouge Française  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : **M. Pierre SELLES**, administrateur régional de la FNARS, directeur général de l'association Passerelles  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*

**b) Deux représentants de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail**

- Titulaire : **M. Philippe CHALET**, président de la CARSAT Pays de la Loire  
Suppléant : **M. Christian DRILLET**, 1<sup>er</sup> vice-président de la CARSAT Pays de la Loire  
Suppléant : **M. Jacques TUFFIERE**, 2<sup>ème</sup> vice-président de la CARSAT Pays de la Loire
- Titulaire : **M. François-Xavier JOLY**, directeur de la CARSAT Pays de la Loire  
Suppléant : **Mme Isabelle VAUTERIN**, directrice des interventions sociales, CARSAT Pays de la Loire  
Suppléant : **Mme Dominique BOURGOUIN**, directrice retraite et données sociales, CARSAT Pays de la Loire

**c) Un représentant des caisses d'allocations familiales**

- Titulaire : **Mme Evelynne GILLOT**, présidente de la CAF de la Mayenne  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : **M. Patrice RENAUDIN**, président de la CAF de la Sarthe

**d) Un représentant de la mutualité française**

- Titulaire : **M. Jean-Michel LERAY**, administrateur de la Mutualité Française Pays de la Loire  
Suppléant : **Mme Christine POULIQUEN SINA**, représentante de la Mutualité Française  
Suppléant : *En attente de désignation*

**Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé**

**a) Deux représentants des services de santé scolaire et universitaire**

- Titulaire : **Dr Anne-Léopoldine VINCENT**, médecin conseiller technique auprès du recteur  
Suppléant : **Mme Marie-Christine VIDAL**, infirmière conseillère technique auprès du recteur  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : **Dr Michel BLANCHE**, directeur du service universitaire de médecine préventive  
Suppléant : **M. Jérôme SANCHEZ**, conseiller technique de service social auprès du recteur  
Suppléant : *En attente de désignation*

**b) Deux représentants des services de santé au travail**

- Titulaire : **M. Régis SENEGOU**, président de Santé au travail - Le Mans  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : **M. Bruno MAURIN**, directeur de Santé au travail en Mayenne  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*

**c) Deux représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile**

- Titulaire : **Dr Nathalie JANNIN-BURONFOSSE**, médecin chef de service - service de protection maternelle et infantile de la direction enfance familles du conseil départemental de Loire-Atlantique  
Suppléant : **Mme Patricia MARION**, adjointe à la cheffe de service - service de protection maternelle et infantile de la direction enfance familles du conseil départemental de Loire-Atlantique  
Suppléant : *En attente de désignation*

- Titulaire : **Dr Edwige VERDON**, médecin chef de service – service de protection maternelle et infantile du conseil général de la Vendée
- Suppléant : **Dr Laurence CALOYANNI**, médecin chef de service – service de protection maternelle et infantile du conseil général du Maine et Loire
- Suppléant : *En attente de désignation*

**d) Deux représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé, dont un œuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale**

- Titulaire : **Mme Josiane HAMY**, administratrice de l'IREPS
- Suppléant : **Dr Yunsan MEAS**, président du Comité régional olympique et sportif
- Suppléant : **M. René DEMEULEMEESTER**, administrateur de l'IREPS
- Titulaire : **Mme Catherine LOISELEUX**, directrice régionale de l'ANPAA
- Suppléant : **Mme Valérie PARIS**, déléguée régionale de Fédération Addiction Pays de la Loire
- Suppléant : *En attente de désignation*

**e) Un représentant des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche**

- Titulaire : **Dr Denis LEGUAY**, président de l'ORS Pays de la Loire
- Suppléant : **M. Antoine FRAYSSE**, directeur CREAL
- Suppléant : **Mme Valérie GUENOT**, conseillère technique CREAL

**f) Un représentant des associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement**

- Titulaire : **Mme Cécile BAUDET-PIDOUX**, représentante France Nature Environnement
- Suppléant : **M. Loïc VALLEE**, président de l'Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (URCPIE) des Pays de la Loire
- Suppléant : **Dr. Jacques BERRUCHON**, association Terres et Rivières

### **Collège 7 : Offreurs des services de santé**

**a) Cinq représentants des établissements publics de santé, dont au moins trois présidents de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers et de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie (CME)**

- Titulaire : **M. Olivier BOSSARD**, directeur du centre hospitalier du Mans
- Suppléant : **M. Guy-Michel CHAUVEAU**, président régional Fédération hospitalière de France
- Suppléant : **Mme Cécile JAGLIN-GRIMONPREZ**, Directrice Générale du CHU d'Angers
- Titulaire : **M. Pierre VOLLOT**, directeur du centre hospitalier de Cholet
- Suppléant : **M. Francis SAINT-HUBERT**, Directeur du CHD Vendée la Roche-sur-Yon
- Suppléant : **M. André-Gwénaél PORS**, Directeur du CH Laval

- Titulaire : Pr Erick LEGRAND, président de la CME du centre hospitalier universitaire d'Angers  
Suppléant : M. Antoine MAGNAN, Président de la CME CHU de Nantes  
Suppléant : M. Philippe SUDREAU, directeur général du centre hospitalier universitaire de Nantes
  
- Titulaire : Dr Dominique FRADIN, président de la CME du centre hospitalier du Mans  
Suppléant : Dr Azeddine SFAIRI, président de la CME du centre hospitalier de Laval  
Suppléant : Dr Bertrand ISAAC, Président de CME du CH Loire-Vendée-Océan
  
- Titulaire : Dr Yves BESCOND, président de la CME du CHS Mazurelle  
Suppléant : Dr Guillaume FONSEGRIVE, président de la CME du centre hospitalier Cesame Sainte-Gemme-sur Loire  
Suppléant : Dr Pierre LAFAY, Président de CME du CHS Daumézou à Bouguenais

**b) Deux représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont au moins un président de conférence médicale d'établissement**

- Titulaire : M. Alain FOLTZER, président de la Fédération hospitalière privée Pays de la Loire  
Suppléant : M. Sébastien MOUNIER, vice-président de la Fédération hospitalière privée Pays de la Loire  
Suppléant : M. Christophe COQUELIN, directeur des opérations secteur sanitaire LNA Santé
  
- Titulaire : Dr Olivier TEFFAUD, président de CME de la polyclinique de l'Atlantique  
Suppléant : Dr François BADATCHEFF, président de CME de la clinique de l'Anjou  
Suppléant : *En attente de désignation*

**c) Deux représentants des établissements privés de santé à but non lucratif, dont au moins un président de conférence médicale d'établissement**

- Titulaire : M. Philippe MAHEUX, délégué régional de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne Pays de la Loire  
Suppléant : Mme Gwénoyée ABALAIN, directrice générale Hôpital Grand Ouest  
Suppléant : Mme Viviane JOALLAND, directrice générale adjointe Institut de Cancérologie de l'Ouest
  
- Titulaire : Dr Olivier PERROUIN, vice-président de la CME de la clinique Jules Verne, Nantes  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*

**d) Un représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile**

- Titulaire : Mme Agnès PICHOT, directrice de l'Hospitalisation à domicile Nantes et région  
Suppléant : Mme Alexandra MOREAU, directrice de l'Hospitalisation à domicile Vendée  
Suppléant : Mme Catherine MONGIN, directrice de l'Hospitalisation à domicile Saint Sauveur

e) **Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées**

- Titulaire : **Mme Anne POSTIC**, directrice de l'Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux Pays de la Loire  
Suppléant : **M. Jean-François KRZYZANIAK**, membre du bureau de l'URIOPSS  
Suppléant : *En attente de désignation*
  
- Titulaire : **M. Dominique ANDRE**, directeur général de l'association des œuvres de Pen Bron  
Suppléant : **M. Marc MARHADOUR**, directeur général de l'ADAPEI de Loire-Atlantique  
Suppléant : *En attente de désignation*
  
- Titulaire : **M. Jean SELLIER**, directeur général de l'ADAPEI de Maine et Loire  
Suppléant : **M. Patrick SORIA**, directeur général de l'ADAPEI-ARIA de Vendée  
Suppléant : *En attente de désignation*
  
- Titulaire : **M. Jean-Yves GELINIER**, directeur de Maison d'accueil spécialisée à la Selle Craonnaise - Croix rouge Française  
Suppléant : **M. Joël BOGDAN**, directeur général de l'ADAPEI de la Sarthe  
Suppléant : *En attente de désignation*

f) **Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées**

- Titulaire : **Mme Véronique BORRIELLO**, représentante de la Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées  
Suppléant : **M. Philippe CAILLON**, directeur de l'EHPAD Saint Joseph, Nantes  
Suppléant : *En attente de désignation*
  
- Titulaire : **M. Willy SIRET**, directeur d'établissement Le Noble Age, Nantes  
Suppléant : **M. Christophe BERGUE**, directeur d'établissements EMERA  
Suppléant : **M. Bernard MORICEAU**, directeur opérationnel Atlantique EMERA
  
- Titulaire : **Mme Céline MONTIGNY-FRAPY**, directrice Pôle gérontologique Nord Sarthe  
Suppléant : **Mme Géraldine ROY**, directrice EHPAD de Saint Laurent sur Sèvre  
Suppléant : **Mme Sandrine LAUXERROIS**, directrice EHPAD de Champtocé-sur-Loire
  
- Titulaire : **M. Eric BREANT**, directeur du centre national gériatrique La Chimotaie MGEN  
Suppléant : **Mme Florence COTINAT**, directrice du centre médico-social Basile Moreau  
Suppléant : **M. Fabien LAMY**, directeur d'EHPAD la Bourgonnière et la Guilbourderie

**g) Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales**

- Titulaire : **M. Daniel BERNIER**, administrateur de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire
- Suppléant : **Mme Soazic LEMERCIER**, chargée de mission à la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire
- Suppléant : **M. Pierre-Emmanuel NICOLAU**, administrateur de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire

**h) Un représentant des centres de santé, des maisons de santé et des pôles de santé**

- Titulaire : **Mme Stéphanie LE BRAS**, représentante de l'URACCS (Union régionale pour l'Action Communautaire des Centres de Santé)
- Suppléant : **Mme Florence ROMANO**, représentante du comité régional ADMR Pays de la Loire
- Suppléant : **Dr Gilles BARNABE**, co-président de l'APMSL Pays de la Loire

**i) Un représentant des réseaux de santé**

- Titulaire : **Dr Fabienne EMPEREUR**, médecin coordonnateur de l'ONCOPL
- Suppléant : **Mme Sophie AFFAGARD**, responsable de l'association PASS ÂGE
- Suppléant : *En attente de désignation*

**j) Un représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins (ADOPS)**

- Titulaire : **Dr François ADES**, président de l'ADOPS 49
- Suppléant : **Dr Antoine REDOR**, président de l'ADOPS 44
- Suppléant : *En attente de désignation*

**k) Un médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation**

- Titulaire : **Dr Joël JENVRIN**, responsable médical Samu 44 - Smur de Nantes
- Suppléant : **Pr Pierre-Marie ROY**, urgentiste au centre hospitalier universitaire d'Angers
- Suppléant : **Dr Philippe FRADIN**, chef de service des urgences du CHD de la Roche sur Yon et du Smur de Vendée

**l) Un représentant des transporteurs sanitaires**

- Titulaire : **M. Bernard SANSOUCY**, co-gérant Ambulances Sansoucy
- Suppléant : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*

**m) Un représentant de services départementaux d'incendie et de secours**

- Titulaire : Colonel Laurent FERLAY, directeur départemental du SDIS 44  
Suppléant : Colonel Pascal BELHACHE, directeur départemental du SDIS 49  
Suppléant : Colonel Noël STOCK, directeur départemental du SDIS 85

**n) Un représentant des organisations syndicales représentatives des médecins des établissements publics de santé**

- Titulaire : Dr Rachel BOCHER, présidente de l'inter syndicat national des praticiens hospitaliers, CHU de Nantes  
Suppléant : Dr Yves REBUFAT, Président de l'Intersyndicale Avenir Hospitalier  
Suppléant : Dr Leila MORET, représentante du syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

**o) Six membres des unions régionales des professionnels de santé (URPS)**

- Titulaire : Dr Jean-Baptiste CAILLARD, Président de l'URPS médecins libéraux Pays de la Loire  
Suppléant : Dr Marc RICHER DE FORGES, représentant de l'URPS médecins libéraux Pays de la Loire  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : Dr Philippe DELORME, vice-Président de l'URPS médecins libéraux Pays de la Loire  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : Dr Dominique BRACHET, président de l'URPS chirurgiens-dentistes libéraux Pays de la Loire  
Suppléant : M. Jean-Yves LEMERLE, président de l'URPS masseurs kinésithérapeutes libéraux Pays de la Loire  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : Dr Alain GUILLEMINOT, président de l'URPS pharmaciens libéraux Pays de la Loire  
Suppléant : M. Philippe BLAISON, Président de l'URPS Orthophonistes libéraux des Pays de la Loire  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : Mme Catherine BIOTTEAU, représentante de l'URPS Sages-Femmes libérales des Pays de la Loire  
Suppléant : M. Serge CASIMONT, président URPS pédicures podologues libéraux Pays de la Loire  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : M. David GUILLET, Président de l'URPS infirmiers libéraux Pays de la Loire  
Suppléant : Mme Sonia VICAT, représentante de l'URPS orthoptistes libéraux Pays de la Loire  
Suppléant : *En attente de désignation*

**p) Un représentant de l'ordre des médecins**

- Titulaire : **Dr Alain MOREAU**, président du conseil régional de l'ordre des médecins Pays de la Loire
- Suppléant : **Dr Christian PELLERAY**, membre du conseil régional de l'ordre des médecins Pays de la Loire
- Suppléant : **Dr Christian COTTINEAU**, membre du conseil régional de l'ordre des médecins Pays de la Loire

**q) Un représentant des internes en médecine**

- Titulaire : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*

**Collège 8 : Personnalités qualifiées**

- **Pr Gilles BERRUT**
- **Pr Jean-François GIRARD**

**Article 2**

Siègent avec voix consultative aux travaux de la conférence régionale de santé et de l'autonomie :

- Le préfet de région,
- Le président du conseil économique et social régional,
- Les chefs de services de l'Etat (DRJSCS, DRAAF, DIRECCTE, DREAL, DRAC, DRFIP, le recteur d'académie),
- Le directeur général de l'agence régionale de santé Pays de la Loire,
- Un membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général : M. Pierre CHEDOR, président de la CPAM de la Mayenne, titulaire ; M. Gervais BARRE, président de la CPAM de la Loire-Atlantique, suppléant,
- Un administrateur local d'assurance maladie relevant de la mutualité sociale agricole : M. Bernard LEVACHER, président de l'ARCMSA Pays de la Loire, titulaire ; M. Jean-Bertrand VIOT et M. Thierry MORISSET suppléants,
- Le président de la caisse de base du régime social des indépendants : M. Pierre GODET, titulaire ; Mme Françoise RAMPILLON-MIGNON, vice-présidente du RSI, suppléante.

**Article 3**

Chaque membre ne peut siéger qu'au sein d'un seul collège mais peut être membre d'une ou plusieurs commissions spécialisées.

#### Article 4

Le mandat des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Pays de la Loire est de quatre ans, renouvelable une fois.

Tout membre perdant la qualité pour laquelle il a été désigné cesse de faire partie de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie.

Lorsqu'un membre cesse, pour une raison quelconque, de faire partie de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie où il siégeait, un nouveau membre est désigné, dans les deux mois, dans les mêmes conditions, pour la durée restant à courir du mandat, soit jusqu'au 30 septembre 2020.

#### Article 5

Le secrétariat de la conférence régionale de santé et de l'autonomie est assuré par l'agence régionale de santé Pays de la Loire.

#### Article 6

Le directeur général adjoint de l'agence régionale de santé Pays de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Nantes, le

**25 JAN. 2019**

Le directeur général  
de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire,

~~Pour Le Directeur Général  
Le Directeur Général Adjoint~~

~~Jean Jacques COIPLÉ~~  
**D' Christophe DUVAUX**

**ARRETE ARS/PDL/DATA/DS/2019/3**  
modifiant l'arrêté ARS/PDL/DATA/DS/2018/33

**relatif à la composition de la commission spécialisée de l'organisation des soins  
de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE  
PAYS DE LA LOIRE**

- VU les articles L.1432-4 et L.1434-17 du code de la santé publique ;
- VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé,
- VU le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie ;
- VU le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU le décret du 22 septembre 2017 portant nomination de Monsieur Jean-Jacques COIPLLET, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire à compter du 1er octobre 2017 ;
- VU l'arrêté ARS/PDL/DATA/DS/2019/2 du 25 janvier 2019 relatif à la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Pays de la Loire ;
- Sur proposition des organismes concernés ;
- Sur proposition du Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire ;

**ARRETE**

**Article 1**

La Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie dont les missions sont définies par le décret du 31 mars 2010, est ainsi composée :

**Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales**

**a) Un Conseiller Régional**

- Titulaire : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*

**b) Un Président du Conseil Départemental, ou son représentant**

- Titulaire : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*

**c) Un représentant des groupements de communes**

- Titulaire : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*

**d) Un représentant des communes**

- Titulaire : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*

**Collège 2 : Usagers de services de santé ou médico-sociaux**

**a) Deux représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1**

- Titulaire : **Mme Geneviève MAGNIEZ**, représentante de la Ligue contre le cancer
- Suppléant : **Mme Marie-Christine LARIVE**, représentante de la Ligue contre le cancer
- Suppléant : **M. Pierre PABOT du CHATELARD**, représentant de la Ligue contre le cancer
  
- Titulaire : **Mme Christelle MOYON**, vice-présidente d'Autisme-Fédération Bretagne Pays de la Loire
- Suppléant : **M. Francis VEL**, représentant de Bucodes / Surdifrance, vice-président de Surdi49.
- Suppléant : **Mme Martine ROUTON**, représentante de l'association Valentin Haüy (AVH), aide aux aveugles et malvoyants

**b) Un représentant des associations de retraités et personnes âgées**

- Titulaire : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*

**c) Un représentant des associations des personnes handicapées**

- Titulaire : **M. Rémi TURPIN**, représentant de l'APAJH, CDMCA 44
- Suppléant : **Mme Claire-Isabel DOREAU-KNINDICK**, représentante de l'association des parents d'enfants dyslexiques
- Suppléant : *En attente de désignation*

### **Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé**

- Titulaire : Pr. Jacques DUBIN, président du conseil territorial de santé du Maine et Loire
- Suppléant : Dr Philippe COLLEN, Vice-président du conseil territorial de santé de la Vendée
- Suppléant : Mme Corinne WILLIAMS-SOSSLER, représentante du conseil territorial de santé de la Vendée

### **Collège 4 : Partenaires sociaux**

#### **a) Trois représentants des organisations syndicales de salariés**

- Titulaire : M. Claude GUIHENEUF, représentant CFDT
- Suppléant : Mme Nelly GUICHET ROCHARD, représentante CFDT
- Suppléant : *En attente de désignation*
  
- Titulaire : M. Michel HAARDT, représentant CFE-CGC
- Suppléant : Mme Martine BARRAULT, représentante CFE-CGC
- Suppléant : M. Pascal ROBERT, représentant CFE-CGC
  
- Titulaire : M. Dominique GUIHARD, représentant CGT
- Suppléant : Mme Géraldine FOREAU, représentante CGT
- Suppléant : M. Jean-Yves LEHUEDE, représentant CGT

#### **b) Un représentant des organisations syndicales d'employeurs**

- Titulaire : M. Denis BAUDINAUD, représentant MEDEF
- Suppléant : M. Pierre-Marie VIAUD, représentant MEDEF
- Suppléant : M. Norbert PADILLA, représentant MEDEF

#### **c) Un représentant des organisations syndicales des artisans, commerçants et professions libérales**

- Titulaire : M. Michel GOUGEON, vice-président de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire
- Suppléant : M. Jean-François GENDRON, Président de la CCI Nantes Saint Nazaire
- Suppléant : *En attente de désignation*

#### **d) Un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles**

- Titulaire : Mme Anne GAUTIER, représentante de la chambre de l'agriculture
- Suppléant : Mme Georgette ROUSSELET, représentante de la chambre de l'agriculture
- Suppléant : *En attente de désignation*

## Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociale

a) *Un représentant de la CARSAT ou de la structure équivalente, au titre de la branche accidents du travail-maladies professionnelles*

- Titulaire : M. Philippe CHALET, président de la CARSAT Pays de la Loire  
Suppléant : M. Christian DRILLET, vice-président de la CARSAT Pays de la Loire  
Suppléant : M. Jacques TUFFIERE, 2<sup>ème</sup> vice-président de la CARSAT Pays de la Loire

d) *Un représentant de la Mutualité Française*

- Titulaire : M. Jean-Michel LERAY, administrateur de la Mutualité Française Pays de la Loire  
Suppléant : Mme Christine POULIQUEN SINA, représentant la Mutualité Française  
Suppléant : *En attente de désignation*

## Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

d) *Un représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé*

- Titulaire : Mme Catherine LOISELEUX, directrice régionale de l'ANPAA  
Suppléant : Mme Valérie PARIS, déléguée régionale de Fédération Addiction Pays de la Loire  
Suppléant : *En attente de désignation*

e) *Un représentant des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche*

- Titulaire : Dr Denis LEGUAY, président de l'ORS Pays de la Loire  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*

## Collège 7 : Offreurs des services de santé

a) *Cinq représentants des établissements publics de santé, dont trois présidents de commissions médicales d'établissements de centre hospitaliers et de centres hospitaliers universitaires et des centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie*

- Titulaire : M. Olivier BOSSARD, directeur du centre hospitalier du Mans  
Suppléant : M. Guy-Michel CHAUVEAU, président régional Fédération hospitalière de France  
Suppléant : Mme Cécile JAGLIN-GRIMONPREZ, Directrice Générale du CHU d'Angers
- Titulaire : M. Pierre VOLLOT, directeur du centre hospitalier de Cholet  
Suppléant : M. Francis SAINT-HUBERT, Directeur du CHD Vendée la Roche sur Yon  
Suppléant : M. André-Gwénaël PORS, Directeur du CH de Laval

- Titulaire : Pr Erick LEGRAND, président de la CME du centre hospitalier universitaire d'Angers
- Suppléant : M. Antoine MAGNAN, Président de la CME CHU de Nantes
- Suppléant : M. Philippe SUDREAU, directeur général du centre hospitalier universitaire de Nantes
  
- Titulaire : Dr Dominique FRADIN, président de la CME du centre hospitalier DU Mans
- Suppléant : Dr Azeddine SFAIRI, président de la CME du centre hospitalier de Laval
- Suppléant : Dr Bertrand ISAAC, Président de CME du CH Loire-Vendée-Océan
  
- Titulaire : Dr Yves BESCOND, président de la CME du CHS Mazurelle
- Suppléant : Dr Guillaume FONSEGRIVE, président de la CME du centre hospitalier Cesame Ste Gemme-sur Loire
- Suppléant : Dr Pierre LAFAY, Président de CME du CHS Daumézon

***b) Deux représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont un président de conférence médicale d'établissement***

- Titulaire : M. Alain FOLTZER, président de la Fédération hospitalière privée Pays de la Loire
- Suppléant : M. Sébastien MOUNIER, vice-président de la Fédération hospitalière privée Pays de la Loire
- Suppléant : M. Christophe COQUELIN, directeur des opérations secteur sanitaire LNA Santé
  
- Titulaire : Dr Olivier TEFFAUD, président de CME de la polyclinique de l'Atlantique
- Suppléant : Dr François BADATCHEFF, président de CME de la clinique de l'Anjou
- Suppléant : *En attente de désignation*

***c) Deux représentants des établissements privés de santé à but non lucratif, dont un président de conférence médicale d'établissement***

- Titulaire : M. Philippe MAHEUX, délégué régional de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne Pays de la Loire
- Suppléant : Mme Gwénoyée ABALAIN, directrice générale Hospi Grand Ouest
- Suppléant : Mme Viviane JOALLAND, directrice générale adjointe Institut de Cancérologie de l'Ouest
  
- Titulaire : Dr Olivier PERROUIN, vice-président de la CME de la clinique Jules Verne, Nantes
- Suppléant : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*

***d) Un représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile***

- Titulaire : Mme Agnès PICHOT, directrice de l'Hospitalisation à domicile Nantes et région
- Suppléant : Mme Alexandra MOREAU, directrice de l'Hospitalisation à domicile Vendée
- Suppléant : Mme Catherine MONGIN, directrice de l'Hospitalisation à domicile Saint-Sauveur

***h) Un représentant des centres de santé, des maisons de santé et des pôles de santé***

- Titulaire : **Mme Stéphanie LE BRAS**, représentante de l'URACCS (Union régionale pour l'Action Communautaire des Centres de Santé)
- Suppléant : **Mme Florence ROMANO**, représentante du comité régional ADMR Pays de la Loire
- Suppléant : **Dr Gilles BARNABE**, co-président de l'APMSL Pays de la Loire

***i) Un représentant des réseaux de santé***

- Titulaire : **Dr Fabienne EMPEREUR**, médecin coordonnateur de l'ONCOPL
- Suppléant : **Mme Sophie AFFAGARD**, responsable de l'association PASS ÂGE
- Suppléant : *En attente de désignation*

***j) Un représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins (ADOPS)***

- Titulaire : **Dr François ADES**, président de l'ADOPS 49
- Suppléant : **Dr Antoine REDOR**, président de l'ADOPS 44
- Suppléant : *En attente de désignation*

***k) Un médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation***

- Titulaire : **Dr Joël JENVRIN**, responsable médical Samu 44 – Smur de Nantes
- Suppléant : **Pr Pierre-Marie ROY**, urgentiste au centre hospitalier universitaire d'Angers
- Suppléant : **Dr Philippe FRADIN**, urgentiste au CHD la Roche sur Yon

***l) Un représentant des transporteurs sanitaires***

- Titulaire : **M. Bernard SANSOUCY**, co-gérant Ambulances Sansoucy
- Suppléant : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*

***m) Un représentant des services départementaux d'incendie et de secours***

- Titulaire : **Colonel Laurent FERLAY**, directeur départemental du SDIS 44
- Suppléant : **Colonel Pascal BELHACHE**, directeur départemental du SDIS 49
- Suppléant : **Colonel Noël STOCK**, directeur départemental du SDIS 85

**n) Un représentant des organisations syndicales représentatives des médecins des établissements publics de santé**

- Titulaire : **Dr Rachel BOCHER**, présidente de l'inter syndicat national des praticiens hospitaliers, CHU de Nantes
- Suppléant : **Dr Yves REBUFAT**, président de l'Intersyndicale Avenir Hospitalier
- Suppléant : **Dr Leila MORET**, représentante du syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

**o) Quatre membres des unions régionales des professionnels de santé**

- Titulaire : **Dr Jean-Baptiste CAILLARD**, président de l'URPS médecins libéraux Pays de la Loire
- Suppléant : **Dr Marc RICHER DE FORGES**, représentant de l'URPS médecins libéraux Pays de la Loire
- Suppléant : *En attente de désignation*
  
- Titulaire : **Dr Philippe DELORME**, vice-président de l'URPS médecins libéraux Pays de la Loire
- Suppléant : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*
  
- Titulaire : **Dr Dominique BRACHET**, président de l'URPS chirurgiens-dentistes libéraux Pays de la Loire
- Suppléant : **M. Jean-Yves LEMERLE**, président de l'URPS masseurs kinésithérapeutes libéraux Pays de la Loire
- Suppléant : *En attente de désignation*
  
- Titulaire : **M. David GUILLET**, Président de l'URPS infirmiers libéraux Pays de la Loire
- Suppléant : **Mme Sonia VICAT**, représentante de l'URPS orthoptistes libéraux Pays de la Loire
- Suppléant : *En attente de désignation*

**p) Un représentant de l'ordre des médecins**

- Titulaire : **Dr Alain MOREAU**, président du conseil régional de l'ordre des médecins Pays de la Loire
- Suppléant : **Dr Christian PELLERAY**, membre du conseil régional de l'ordre des médecins Pays de la Loire
- Suppléant : **Dr Christian COTTINEAU**, membre du conseil régional de l'ordre des médecins Pays de la Loire

**q) Un représentant des internes en médecine**

- Titulaire : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*

**Deux membres issus de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux**

- Titulaire : **Mme Céline MONTIGNY-FRAPY**, directrice Pôle Gériatrique Nord Sarthe  
Suppléant : **Mme Géraldine ROY**, directrice EHPAD de Saint-Laurent-sur-Sèvre  
Suppléant : **Mme Sandrine LAUXERROIS**, directrice EHPAD de Champtocé-sur-Loire
- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*

**Article 2**

Le secrétariat de la conférence régionale de santé et de l'autonomie est assuré par l'agence régionale de santé Pays de la Loire.

**Article 3**

Le directeur général adjoint de l'agence régionale de santé Pays de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Nantes, le

**25 JAN. 2019**

Le directeur général  
de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire,

**Pour Le Directeur Général  
Le Directeur Général Adjoint**

Jean-Jacques COBLET  
**D. Christophe DUVAUX**

ARRETE ARS/PDL/DATA/DS/2019/4

modifiant l'arrêté ARS/PDL/DATA/DS/2018/34

*relatif à la composition de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie*

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE  
PAYS DE LA LOIRE

- VU les articles L.1432-4 et L.1434-17 du code de la santé publique ;
- VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé,
- VU le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie ;
- VU le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU le décret du 22 septembre 2017 portant nomination de Monsieur Jean-Jacques COIPLLET, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire à compter du 1er octobre 2017 ;
- VU l'arrêté ARS/PDL/DATA/DS/2019/2 du 25 janvier 2019 relatif à la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Pays de la Loire ;

Sur proposition des organismes concernés ;

Sur proposition du Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire ;

**ARRETE**

**Article 1**

La commission spécialisée pour les prises en charge et les accompagnements médico-sociaux de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie dont les missions sont définies par le décret du 31 mars 2010, est ainsi composée :

**Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales**

**a) Un Conseiller Régional**

- Titulaire : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*

**b) Deux présidents du Conseil Départemental, ou leurs représentants**

- Titulaire : **Mme Claire TRAMIER**, vice-présidente personnes en situation de handicap du conseil départemental de Loire-Atlantique *En attente de désignation En attente de désignation*  
Suppléant : **Mme Annaïg COTONNEC**, vice-présidente vieillissement et personnes âgées du conseil départemental de Loire-Atlantique  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : **Mme Marie-Pierre MARTIN**, vice-présidente du conseil départemental de Maine-et-Loire  
Suppléant : **Mme Maryvonne MARTIN**, conseillère départemental de Maine-et-Loire  
Suppléant : *En attente de désignation*

**c) Un représentant des groupements de communes**

- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*

**d) Un représentant des communes**

- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*

**Collège 2 : Représentants des Usagers de services de santé ou médico-sociaux**

**a) Deux représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1, et œuvrant dans le domaine sanitaire**

- Titulaire : **Mme Anne HIEGEL**, représentante de l'association France Rein Pays de la Loire  
Suppléant : **Mme Françoise GUERIN-GIACALONE**, directrice du service régional, AFM Pays de la Loire  
Suppléant : **M. Yves MOULLEC**, représentant de l'association A la recherche du souffle
- Titulaire : **Mme Christelle MOYON**, vice présidente d'Autisme Fédération Bretagne Pays de la Loire  
Suppléant : **M. Francis VEL**, représentant de Bucodes / Surdifrance, vice-président de Surdi49  
Suppléant : **Mme Martine ROUTON**, représentante de l'association Valentin Haüy (AVH), aide aux aveugles et malvoyants.

**b) Deux représentants des associations de retraités et personnes âgées**

- Titulaire : **M. Jean MYLONAS**, représentant de la Croix rouge Française, CDCA 49  
Suppléant : **M. Roger RAUD**, représentant de l'union syndicale des retraités CGT, CDCA 49  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*

**c) Deux représentants des associations des personnes handicapées, dont une association intervenant dans le champ de l'enfance handicapée**

- Titulaire : **M. Pierre GIRAUD**, délégué régional de l'UNAFAM, Pays de la Loire  
Suppléant : **M. Mamady KABA**, représentant de l'association départementale des infirmes moteurs cérébraux (ADIMC) Sarthe  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : **M. Rémi TURPIN**, représentant de l'APAJH, CDMCA 44  
Suppléant : **Mme Claire-Isabel DOREAU-KNINDICK**, représentante de l'association des parents d'enfants dyslexiques  
Suppléant : *En attente de désignation*

**Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé**

- Titulaire : **M. Erwann DELEPINE**, Vice-président du conseil territorial de santé de Loire Atlantique  
Suppléant : **M. Edouard PETIT**, représentant du conseil territorial de santé de la Sarthe  
Suppléant : **M. Ludovic HUSSE**, représentant du conseil territorial de santé de la Mayenne

**Collège 4 : Partenaires sociaux**

**a) Un représentant des organisations syndicales des salariés**

- Titulaire : **M. Claude GUIHENEUF**, représentant CFDT  
Suppléant : **Mme Nelly GUICHET ROCHARD**, représentant CFDT  
Suppléant : *En attente de désignation*

**b) Un représentant des organisations syndicales d'employeurs**

- Titulaire : **M. Denis BAUDINAUD**, représentant MEDEF  
Suppléant : **M. Pierre-Marie VIAUD**, représentant MEDEF  
Suppléant : **M. Norbert PADILLA**, représentant MEDEF

**c) Un représentant des organisations syndicales des artisans, commerçants et professions libérales**

- Titulaire : **M. Michel GOUGEON**, vice-président de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat Pays de la Loire  
Suppléant : **M. Jean-François GENDRON**, Président de la CCI Nantes Saint Nazaire  
Suppléant : *En attente de désignation*

**d) Un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles**

- Titulaire : **Mme Anne GAUTIER**, représentante de la chambre de l'agriculture  
Suppléant : **Mme Georgette ROUSSELET**, représentante de la chambre de l'agriculture  
Suppléant : *En attente de désignation*

## Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

### a) Un représentant des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

- Titulaire : **Mme Sylvie CHAPELAIS**, déléguée régionale de Médecins du monde
- Suppléant : **M. Claude PERRINELLE**, président de la délégation départementale de la Sarthe de la Croix-Rouge Française
- Suppléant : *En attente de désignation*

### d) Un représentant de la Mutualité Française

- Titulaire : **M. Jean-Michel LERAY**, administrateur de la Mutualité Française Pays de la Loire
- Suppléant : **Mme Christine POULIQUEN-SINA**, représentant la Mutualité Française
- Suppléant : *En attente de désignation*

## Collège 7 : Offreurs des services de santé

### e) Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées

- Titulaire : **Mme Anne POSTIC**, directrice de l'Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux Pays de la Loire
- Suppléant : **M. Jean-François KRZYZANIAK**, membre du bureau de l'URIOPSS
- Suppléant : *En attente de désignation*
  
- Titulaire : **M. Dominique ANDRE**, directeur général de l'association des œuvres de Pen Bron
- Suppléant : **M. Marc MARHADOUR**, directeur général de l'ADAPEI de Loire-Atlantique
- Suppléant : *En attente de désignation*
  
- Titulaire : **M. Jean SELLIER**, directeur général de l'ADAPEI de Maine et Loire
- Suppléant : **M. Patrick SORIA**, directeur général de l'ADAPEI-ARIA de Vendée
- Suppléant : *En attente de désignation*
  
- Titulaire : **M. Jean-Yves GELINIER**, directeur de Maison d'accueil spécialisée à la Selle Craonnaise - Croix rouge Française
- Suppléant : **M. Joël BOGDAN**, directeur général de l'ADAPEI de la Sarthe
- Suppléant : *En attente de désignation*

### f) Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées

- Titulaire : **Mme Véronique BORRIELLO**, représentante de la Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées
- Suppléant : **M. Philippe CAILLON**, directeur de l'EHPAD Saint Joseph, Nantes
- Suppléant : *En attente de désignation*

- Titulaire : **M. Willy SIRET**, directeur d'établissement Le Noble Age, Nantes
- Suppléant : **M. Christophe BERGUE**, directeur d'établissements EMERA
- Suppléant : **M. Bernard MORICEAU**, directeur opérationnel Atlantique EMERA
  
- Titulaire : **Mme Céline MONTIGNY-FRAPY**, directrice du Pôle gérontologique Nord-Sarthe
- Suppléant : **Mme Géraldine ROY**, directrice EHPAD de Saint-Laurent-sur-Sèvre
- Suppléant : **Mme Sandrine LAUXERROIS**, directrice EHPAD de Champocé-sur-Loire
  
- Titulaire : **M. Eric BREANT**, directeur du centre national gériatrique La Chimotaie MGEN
- Suppléant : **Mme Florence COTINAT**, directrice du centre médico-social Basile Moreau
- Suppléant : **M. Fabien LAMY**, directeur d'EHPAD la Bourgonnière et la Guilbourderie

**g) Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales**

- Titulaire : **M. Daniel BERNIER**, administrateur de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire
- Suppléant : **Mme Soazic LEMERCIER**, chargée de mission à la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire
- Suppléant : **M. Pierre-Emmanuel NICOLAU**, administrateur de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire

**o) Un membre des unions régionales des professionnels de santé**

- Titulaire : **Dr Philippe DELORME**, représentant de l'URPS médecins libéraux Pays de la Loire
- Suppléant : **Dr Jean-Baptiste CAILLARD**, président de l'URPS médecins libéraux Pays de la Loire
- Suppléant : En attente de désignation

**Deux membres issus de la commission spécialisée de l'organisation des soins**

- Titulaire : **M. Michel HAARDT**, représentant CFE-CGC
- Suppléant : **M. Dominique GUIHARD**, représentant CGT
- Suppléant : *En attente de désignation*
  
- Titulaire : **Mme Stéphanie LE BRAS**, représentante de l'URACCS (Union régionale pour l'Action Communautaire des Centres de Santé)
- Suppléant : **Mme Florence ROMANO**, représentante du comité régional ADMR Pays de la Loire
- Suppléant : *En attente de désignation*

**Article 2**

Le secrétariat de la conférence régionale de santé et de l'autonomie est assuré par l'agence régionale de santé Pays de la Loire.

**Article 3**

Le directeur général adjoint de l'agence régionale de santé Pays de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Nantes, le

**25 JAN. 2019**

Le directeur général  
de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire,

  
**Pour Le Directeur Général  
Le Directeur Général Adjoint**

Jean-Jacques COIPLÉ  
**D' Christophe DUVAUX**

ARRETE ARS/PDL/DATA/DS/2019/5  
modifiant l'arrêté ARS/PDL/DATA/DS/2018/35

*relatif à la composition de La Commission Spécialisée de Prévention  
de la conférence régionale de santé et de l'autonomie Pays de la Loire*

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE  
PAYS DE LA LOIRE

- VU les articles L.1432-4 et L.1434-17 du code de la santé publique ;
- VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé,
- VU le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie ;
- VU le décret n° 2010-938 du 24 août modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU le décret du 22 septembre 2017 portant nomination de Monsieur Jean-Jacques COIPLÉ, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire à compter du 1er octobre 2017 ;
- VU l'arrêté ARS/PDL/DATA/DS/2019/2 du 25 janvier 2019 relatif à la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Pays de la Loire ;

Sur proposition des organismes concernés ;

Sur proposition du Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire ;

ARRETE

**Article 1**

La commission spécialisée de prévention de la conférence régionale de santé et de l'autonomie dont les missions sont définies par le décret du 31 mars 2010, est ainsi composée :

**Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales**

**a) Un Conseiller Régional**

- Titulaire : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*

**b) Deux présidents du Conseil Départemental, ou leurs représentants**

- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*

**c) Un représentant des groupements de communes**

- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*

**d) Un représentant des communes**

- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*

**Collège 2 : Représentants des Usagers de services de santé ou médico-sociaux**

**a) Quatre représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1**

- Titulaire : **M. Gaël GOURMELEN**, coordinateur d'AIDES Région Pays de La Loire  
Suppléant : **Mme Françoise ANTONINI**, représentante de l'Alliance maladies rares Pays de la Loire  
Suppléant : **M. Philippe BRUN**, Président de l'association des Malades du Syndrome de McCune-Albright et de Dysplasie Fibreuse des Os (ASSYMCAL)
- Titulaire : **Mme Anne HIEGEL**, représentante de France Rein Pays de la Loire  
Suppléant : **Mme Françoise GUERIN-GIACALONE**, directrice du service régional, AFM Pays de la Loire  
Suppléant : **M. Yves MOULLEC**, représentant l'association A la recherche du souffle
- Titulaire : **M. André HERVOUET**, coordinateur des associations de diabétiques des Pays de la Loire  
Suppléant : **Mme Rolande DOUCET**, représentante de la confédération syndicale des familles  
Suppléant : **M. Paul CHOISNET**, Président de France Alzheimer Mayenne
- Titulaire : **Mme Geneviève MAGNIEZ**, représentante de la Ligue contre le cancer  
Suppléant : **Mme Marie-Christine LARIVE**, représentante de la Ligue contre le cancer  
Suppléant : **M. Pierre PABOT du CHATELARD**, représentant de la Ligue contre le cancer

**b) Un représentant des associations de retraités et personnes âgées**

- Titulaire : **M. René PAVAGEAU**, représentant de l'union nationale des syndicats autonomes, CDMCA 44
- Suppléant : **Mme Catherine OLIVIER**, représentante de l'union départementale CFDT, CDMCA 44
- Suppléant : *En attente de désignation*

**c) Un représentant des associations des personnes handicapées**

- Titulaire : **M. Pierre GIRAUD**, délégué régional de l'UNAFAM, Pays de la Loire
- Suppléant : **M. Mamady KABA**, représentant de l'association départementale des infirmes moteurs cérébraux (ADIMC) Sarthe
- Suppléant : *En attente de désignation*

**Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé**

- Titulaire : **M. Gilles GALOPIN**, représentant du conseil territorial de santé du Maine et Loire
- Suppléant : **Mme Corinne WILLIAMS-SOSSLER**, représentante du conseil territorial de santé de la Vendée
- Suppléant : *En attente de désignation*

**Collège 4 : Partenaires sociaux**

**a) Un représentant des organisations syndicales de salariés**

- Titulaire : **M. Gilles LATOURNERIE**, représentant CFTC
- Suppléant : **M. David ALLET**, représentant CFTC
- Suppléant : **M. Jean-Pierre BOISNEAU**, représentant CFTC

**b) Un représentant des organisations syndicales d'employeurs**

- Titulaire : **M. Luc ANDRE**, représentant CGPME
- Suppléant : **M. Pascal BRAGUIER**, représentante CGPME
- Suppléant : *En attente de désignation*

**c) Un représentant des organisations syndicales des artisans, commerçants et professions libérales**

- Titulaire : **M. Michel GOUGEON**, vice-président de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire
- Suppléant : **M. Jean-François GENDRON**, Président de la CCI Nantes Saint Nazaire
- Suppléant : *En attente de désignation*

**d) Un représentant des organisations syndicales des exploitants agricoles**

- Titulaire : **Mme Anne GAUTIER**, représentante de la chambre de l'agriculture
- Suppléant : **Mme Georgette ROUSSELET**, représentante de la chambre de l'agriculture
- Suppléant : *En attente de désignation*

## Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

### a) Un représentant des associations œuvrant dans le champ de lutte contre la précarité

- Titulaire : **M. Pierre SELLES**, administrateur régional de la FNARS, directeur général de l'association Passerelles
- Suppléant : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*

### b) Un représentant de la CARSAT ou de la structure équivalente, au titre de l'assurance vieillesse

- Titulaire : **M. Philippe CHALET**, président de la CARSAT Pays de la Loire
- Suppléant : **M. Christian DRILLET**, vice-président de la CARSAT Pays de la Loire
- Suppléant : **M. Jacques TUFFIERE**, 2<sup>ème</sup> vice-président de la CARSAT Pays de la Loire

### c) Un représentant de la CAF

- Titulaire : **Mme Evelynne GILLOT**, présidente de la CAF de la Mayenne
- Suppléant : *En attente de désignation*
- Suppléant : **M. Patrice RENAUDIN**, président de la CAF de la Sarthe

### d) Un représentant de la Mutualité Française

- Titulaire : **M. Jean-Michel LERAY**, administrateur de la Mutualité Française Pays de la Loire
- Suppléant : **Mme Christine POULIQUEN SINA**, représentante de la Mutualité Française
- Suppléant : *En attente de désignation*

## Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

### a) Un représentant des services de santé scolaire et universitaire

- Titulaire : **Dr Michel BLANCHE**, directeur du service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé
- Suppléant : **M. Jérôme SANCHEZ**, conseiller technique de service social auprès du recteur
- Suppléant : *En attente de désignation*

### b) Un représentant des services de santé au travail

- Titulaire : **M. Régis SENEGOU**, président de santé au travail – Le Mans
- Suppléant : **M. Bruno MAURIN**, directeur de santé au travail en Mayenne
- Suppléant : *En attente de désignation*

**c) Un représentant des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile**

- Titulaire : **Dr Nathalie JANNIN-BURONFOSSE**, médecin chef de service - service de protection maternelle et infantile de la direction enfance familles du conseil départemental de Loire-Atlantique
- Suppléant : **Mme Patricia MARION**, adjointe à la cheffe de service - service de protection maternelle et infantile de la direction enfance familles du conseil départemental de Loire-Atlantique
- Suppléant : *En attente de désignation*

**d) Deux représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé**

- Titulaire : **Mme Josiane HAMY**, administratrice de l'IREPS Pays de la Loire
- Suppléant : **Dr Yunsan MEAS**, président du Comité régional olympique et sportif
- Suppléant : **M. René DEMEULEMEESTER**, administrateur de l'IREPS
- Titulaire : **Mme Catherine LOISELEUX**, directrice régionale de l'ANPAA
- Suppléant : **Mme Valérie PARIS**, déléguée régionale de Fédération Addiction Pays de la Loire
- Suppléant : *En attente de désignation*

**f) Un représentant des associations de protection de l'environnement**

- Titulaire : **Mme Cécile BAUDET-PIDOUX**, représentante France Nature Environnement
- Suppléant : **M. Loïc VALLEE**, président de l'Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (URCPIE) des Pays de la Loire
- Suppléant : **Dr Jacques BERRUCHON**, association Terres et Rivières

**Collège 7 : Offreurs des services de santé**

**a) h) Un représentant des établissements publics de santé ou des centres de santé, des maisons de santé et des pôles de santé**

- Titulaire : **Mme Stéphanie LE BRAS**, directrice des centres de santé de la région nantaise
- Suppléant : **M. Pierre VOLLOT**, directeur du centre hospitalier de Cholet
- Suppléant : *En attente de désignation*

**e) f) Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées ou des personnes âgées**

- Titulaire : **M. Jean-François KRZYZANIAK**, membre du bureau de l'URIOPSS
- Suppléant : **Mme Sandrine LAUXERROIS**, directrice EHPAD Les Hauts du Château
- Suppléant : *En attente de désignation*

**o) Deux membres des unions régionales des professionnels de santé**

- Titulaire : **Dr Alain GUILLEMINOT**, président de l'URPS pharmaciens libéraux Pays de la Loire  
Suppléant : **M. Jean-Yves LEMERLE**, président de l'URPS masseurs kinésithérapeutes libéraux Pays de la Loire  
Suppléant : *En attente de désignation*
  
- Titulaire : **M. David GUILLET**, Président de l'URPS infirmiers libéraux Pays de la Loire  
Suppléant : **M. Serge CASIMONT**, président URPS pédicures podologues libéraux Pays de la Loire  
Suppléant : *En attente de désignation*

**Article 2**

Le secrétariat de la conférence régionale de santé et de l'autonomie est assuré par l'agence régionale de santé Pays de la Loire.


**Article 3**

Le directeur général adjoint de l'agence régionale de santé Pays de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Nantes, le

**25 JAN. 2019**

Le directeur général  
de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire,

  
**Pour Le Directeur Général**  
**Le Directeur Général Adjoint**  
Jean-Jacques COIPIET  
**D' Christophe DUVAUX**

**ARRETE ARS/PDL/DATA/DS/2019/6**  
modifiant l'arrêté ARS/PDL/DATA/DS/2018/16

*relatif à la composition de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers  
de la conférence régionale de santé et de l'autonomie Pays de la Loire*

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE  
PAYS DE LA LOIRE**

VU les articles L.1432-4 et L.1434-17 du code de la santé publique ;

VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé,

VU le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie ;

VU le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

VU le décret du 22 septembre 2017 portant nomination de Monsieur Jean-Jacques COIPLLET, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire à compter du 1er octobre 2017 ;

VU l'arrêté ARS/PDL/DATA/DS/2019/2 du 25 janvier 2019 relatif à la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Pays de la Loire ;

Sur proposition des organismes concernés ;

Sur proposition du Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire ;

**ARRETE**

**Article 1**

La commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers de la conférence régionale de santé et de l'autonomie dont les missions sont définies par le décret du 31 mars 2010, est ainsi composée :

**Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales**

- Titulaire : **Mme Marie-Pierre MARTIN**, vice-présidente du conseil départemental de Maine-et-Loire
- Suppléant : **Mme Maryvonne MARTIN**, conseillère départemental de Maine-et-Loire
- Suppléant : *En attente de désignation*

**Collège 2 : Représentants des Usagers de services de santé ou médico-sociaux**

**a) Deux représentants des associations agréées**

- Titulaire : **M. Gérard ALLARD**, coordinateur régional santé, UFC que choisir
- Suppléant : **M. Pierre BESNARD**, responsable de la commission santé UFC Que Choisir de la Sarthe
- Suppléant : **Mme Dominique MOULIN**, responsable de la commission santé UFC Que Choisir Saint Nazaire

- Titulaire : **M. François LEGENTILHOMME**, représentant de l'URAF des Pays de la Loire
- Suppléant : **Mme Odile GOMBAULT**, vice-présidente de l'URAF des Pays de la Loire
- Suppléant : **Mme Annie LEVEILLER**, administrateur de l'UDAF de Loire-Atlantique

**b) Deux représentants des associations de retraités et personnes âgées**

- Titulaire : **M. René PAVAGEAU**, représentant de l'union nationale des syndicats autonomes, CDMCA 44
- Suppléant : **Mme Catherine OLIVIER**, représentante de l'union départementale CFDT, CDMCA 44
- Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : **M. Jean MYLONAS**, représentant de la Croix rouge Française, CDCA 49
- Suppléant : **M. Roger RAUD**, représentant de l'union syndicale des retraités CGT, CDCA 49
- Suppléant : *En attente de désignation*

**c) Deux représentants des associations des personnes handicapées**

- Titulaire : **Mme Denyse LE BERRE**, représentante de France handicap APF, CDMCA 44
- Suppléant : **Mme Isabelle FRAPPIER**, représentante de l'association des familles de traumatisés crâniens et cérébrolésés de Vendée – AFTC
- Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : *En attente de désignation*
- Suppléant : **M. Jean-Pierre MALLET**, représentant de l'ADAPEI, CDCA 53
- Suppléant : *En attente de désignation*

**Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé**

- Titulaire : **Pr Jacques DUBIN**, président du conseil territorial de santé de Maine et Loire
- Suppléant : **M. René MEISNEROWSKI**, représentant du conseil territorial de santé du Maine et Loire
- Suppléant : *En attente de désignation*

**Collège 4 : Partenaires sociaux**

- Titulaire : **M. Michel HAARDT**, représentant CFE-CGC
- Suppléant : **Mme Martine BARRAULT**, représentante CFE-CGC
- Suppléant : **M. Pascal ROBERT**, représentant CFE-CGC

#### **Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales**

- Titulaire : **Mme Sylvie CHAPELAIS**, déléguée régionale de Médecins du monde
- Suppléant : **M. Claude PERRINELLE**, président de la délégation départementale de la Sarthe de la Croix-Rouge Française
- Suppléant : *En attente de désignation*

#### **Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé**

- Titulaire : **Mme Josiane HAMY**, administratrice de l'IREPS Pays de la Loire
- Suppléant : **Dr Yunsan MEAS**, président du Comité régional olympique et sportif
- Suppléant : **M. René DEMEULEMEESTER**, administrateur de l'IREPS Pays de la Loire

#### **Collège 7 : Offreurs des services de santé**

- Titulaire : **Dr Dominique BRACHET**, président de l'URPS chirurgiens-dentistes libéraux Pays de la Loire
- Suppléant : **Mme Soazic LEMERCIER**, chargée de mission à la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire
- Suppléant : *En attente de désignation*

#### **Article 2**

Le secrétariat de la conférence régionale de santé et de l'autonomie est assuré par l'agence régionale de santé Pays de la Loire.


#### **Article 3**

Le directeur général adjoint de l'agence régionale de santé Pays de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Nantes, le

**25 JAN, 2019**

Le directeur général  
de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire,

  
**Pour Le Directeur Général**  
**Le Directeur Général Adjoint**  
Jean-Jacques COIPILET  
**D' Christophe DUVAUX**

Ministère des Solidarités et de la Santé

Antenne interrégionale de Rennes  
et de la mission nationale  
de contrôle et d'audit des organismes  
de Sécurité Sociale



REPUBLIQUE FRANCAISE  
MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE

**Arrêté modificatif n°4 du 28 janvier 2019  
portant modification de la composition du conseil départemental de Maine-et-Loire  
au sein du conseil d'administration de l'union pour le recouvrement des cotisations  
de sécurité sociale et d'allocations familiales des Pays de la Loire**

**La ministre des solidarités et de la santé**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles D. 213-7, D. 231-2 et D. 231-3,

Vu l'arrêté ministériel du 16 janvier 2018 portant nomination des membres du conseil départemental de Maine-et-Loire au sein du conseil d'administration de l'union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales des Pays de la Loire,

Vu les arrêtés modificatifs des 2 février, 5 février et 6 avril 2018,

Vu la désignation formulée par le Mouvement des entreprises de France (MEDEF),

**ARRETE**

**Article 1**

L'arrêté ministériel du 16 janvier 2018 susvisé portant nomination des membres du conseil départemental de Maine-et-Loire au sein du conseil d'administration de l'union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales des Pays de la Loire est modifié comme suit :

Dans la liste des représentants des employeurs désignés au titre du Mouvement des entreprises de France (MEDEF), remplace Monsieur Jean-Michel DUPONT-BELOEIL en tant que membre titulaire :

Monsieur Christian LEPICIER

**Article 2**

Le chef de l'antenne interrégionale de Rennes de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la région Pays de la Loire.

Fait à Rennes, le 28 janvier 2019

La ministre des solidarités et de la santé,

Pour la ministre et par délégation,  
Le chef de l'antenne interrégionale de Rennes  
de la mission nationale de contrôle et d'audit  
des organismes de sécurité sociale



Lionel CADET

Rectorat

Région Académique Pays de la Loire

Académie de Nantes



Le Recteur de la région académique Pays  
de la Loire et de l'académie de Nantes  
Chancelier des universités

RÉGION ACADÉMIQUE  
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Vu les articles R511-44 à R511-46 du  
code de l'Éducation

## ARRÊTÉ

Rectorat

### Article 1

DAEP  
Délégation académique à  
l'Action éducative et à la  
pédagogie

Les conseils de discipline départementaux prévus selon les articles R511-44 à R511-46 du code de l'éducation ci-dessus référencé sont composés comme suit pour l'année scolaire 2018-2019 :

Cellule Vie Scolaire

### Loire-Atlantique

Dossier suivi par :  
Jean-Michel MOREAU  
Proviseur Vie Scolaire

Tél. 02 40 37 38 56  
Fax 02 40 37 33 89  
ce.cvs2@ac-nantes.fr

JMM/BP/AR-2019-1

4, rue de la Houssinière  
B.P. 72616  
44326 NANTES Cedex 3

- Monsieur Philippe CARRIERE, Directeur académique des Services de l'Éducation Nationale de la Loire-Atlantique, ou son représentant
- Monsieur Thierry DUPRE, Proviseur du lycée Carcouët, Nantes
- Monsieur Alain BEURTHERET, Proviseur du lycée Louis Armand, Machecoul
- Monsieur Nicolas TAGLIAFERRO, Professeur au collège Victor Hugo, Nantes
- Madame Elisabeth TOLILA, Professeure au collège Pont Rousseau, Rezé
- Madame Dominique GERARD, Conseillère Principale d'Éducation au lycée Eugène Livet, Nantes
- Monsieur Yannick THOMAS, représentant des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service au lycée Gaspard Monge – La Chauvinière, Nantes
- Monsieur Franco FEDELE, représentant des parents d'élèves FCPE au collège La Colinière, Nantes
- Madame Pascale CHAMOUILLET, représentante des parents d'élèves FCPE au lycée Aristide Briand, Saint-Nazaire
- Mademoiselle Manon GIRARDEAU, élève au lycée Gabriel Guist'hau, Nantes
- Mademoiselle Camille NICOT, élève au lycée Jean Perrin, Rezé

### Maine-et-Loire

- Monsieur Benoît DECHAMBRE, Directeur académique des Services de l'Éducation Nationale du Maine-et-Loire, ou son représentant
- Monsieur Michel LOURTIS, Proviseur du lycée Jean Bodin, Les Ponts-de-Cé
- Monsieur Patrick TROUVE, Principal du collège Jean Rostand, Trélazé
- Madame Marielle MOTAIS, Professeure au lycée Chevrollier, Angers
- Monsieur Sébastien LANDREAU, Professeur au collège Lucien Millet, Doué-la-Fontaine
- Madame Sylvie BRESSY, Conseillère Principale d'Éducation au collège David d'Angers, Angers
- Madame Marie-Annick GUIGNARD, représentante des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service au collège La Venaiserie, Saint-Barthélémy-d'Anjou
- Madame Sophie RICHARD, représentante des parents d'élèves FCPE au collège République, Cholet
- Madame Christelle LEFEUVRE, représentante des parents d'élèves FCPE au collège François Rabelais, Angers
- Mademoiselle Capucine REAU, élève au collège Chevreul, Angers
- Monsieur Luca PONCET, élève au collège Jean Racine, Saint-Georges-sur-Loire

## Mayenne

- Monsieur Denis WALECKX, Directeur académique des Services de l'Éducation Nationale de la Mayenne, ou son représentant
- Monsieur Damien BEAUFILS, Proviseur des lycées Victor Hugo et Pierre et Marie Curie, Château-Gontier
- Madame Valérie ROY, Principale du collège Maurice Genevoix, Meslay-du-Maine
- Madame Marie-Claude TOURTELIER, Professeure au lycée Douanier Rousseau, Laval
- Madame Alexandra TOLLOT, Professeure au collège Sévigné, Mayenne
- Monsieur Rachid BOURFOUN, Conseiller Principal d'Éducation au collège Volney, Craon
- Madame Brigitte TESSIER, représentante des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service au lycée Robert Buron, Laval
- Monsieur Pierre-Emile CALLY, représentant des parents d'élèves FCPE au collège Jean Rostand, Château-Gontier
- Madame Bouchra EL ALLALI, représentante des parents d'élèves FCPE au lycée Ambroise Paré, Laval
- Mademoiselle Fantine DIDIER, élève au lycée Lavoisier, Mayenne
- Monsieur Elbac HAIDAR MOHAMED, élève au lycée Lavoisier, Mayenne

## Sarthe

- Madame Patricia GALEAZZI, Directrice académique des Services de l'Éducation Nationale de la Sarthe, ou son représentant
- Monsieur Jean-Michel HARAN, Principal du collège Louis Cordelet, Parigné-l'Évêque
- Monsieur Jean-François BOURDON, Proviseur du lycée Gabriel Touchard-Washington, Le Mans
- Monsieur Gurvan CROMBEZ, Professeur au collège Vauguyon, Le Mans
- Madame Marie-Pierre GUICHET, Professeure au lycée André Malraux, Allonnes
- Madame Caroline SERRE, Conseillère Principale d'Éducation au collège Berthelot, Le Mans
- Madame Marie-Christine BASTIER, représentante des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service au collège Roger Vercel, Le Mans
- Madame Ludivine BOMMERT-MENARD, représentante des parents d'élèves FCPE au collège Vauguyon, Le Mans
- Monsieur Stéphane FOUERE, représentant des parents d'élèves FCPE au lycée Gabriel Touchard-Washington, Le Mans
- Mademoiselle Adèle ROUILLARD, élève au collège La Madeleine, Le Mans
- Mademoiselle Marjolaine MARTIN, élève au lycée Marguerite Yourcenar, Le Mans

## Vendée

- Madame Catherine CÔME, Directrice académique des Services de l'Éducation Nationale de la Vendée, ou son représentant
- Monsieur Dominique SUIRE, Proviseur du lycée Savary de Mauléon, Les Sables-d'Olonne
- Madame Liliane ALIBERT, Principale du collège Jean Rostand, Les Herbiers
- Madame Sophie CADORET, Professeure au lycée Atlantique, Luçon
- Monsieur Pierre-Yves FICHET, Professeur au collège Auguste et Jean Renoir, La Roche-sur-Yon
- Monsieur Matthieu COLAS, Conseiller Principal d'Éducation au collège Georges Clemenceau, Essarts en Bocage
- Madame Marylise LE CLAIRE, représentant des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service au collège Nicolas Haxo, La Roche-sur-Yon

- Madame Edwige CHARRIER, représentante des parents d'élèves FCPE au collège Jules Ferry, Montaigu
- Madame Anne-Laure GUILLEBEAUD, représentante des parents d'élèves FCPE au lycée François Rabelais, Fontenay-le-Comte
- Monsieur Samuel COULON-FEBVRE, élève au lycée Édouard Branly, La Roche-sur-Yon
- Mademoiselle Lucie LORIEAU, élève au lycée Pierre Mendès France, La Roche-sur-Yon

## Article 2

Le Recteur de la région académique Pays de la Loire et de l'académie de Nantes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région des Pays de la Loire.

Nantes, le 26 janvier 2019



William MAROIS

